



Procès-Verbal

Commission Régionale Sportive Jeunes

Réunion téléphonique du lundi 08 Novembre 2021

Président : Patrick BELISSANT

Présents : Céline PORTELATINE, Philippe AMADUBLE, Tony ARCHIMBAUD, Michel GODIGNON, Roland LOUBEYRE

Assiste : Yves BEGON, Président des compétitions

INFORMATIONS

Depuis le début de la saison, certains clubs ont pris l'habitude, après entente entre les éducateurs, de demander des modifications de dates et horaires dans la période **ROUGE**.

Nous vous rappelons que cette période est prévue pour des **cas exceptionnels uniquement**.

Face à cette recrudescence de demandes, la commission informe les clubs qu'elle refusera toute demande non justifiée effectuée dans cette période et étudiera de très près, avec preuve à l'appui, celles qui seront sollicitées. Dans le cas de refus par un club de jouer à la date validée par la commission, celui-ci pourra encourir des sanctions (match perdu, points de pénalités).

Nous vous rappelons que le calendrier a été validé depuis fin août, que les dates des rencontres sont connues de tout le monde et que de ce fait, il ne semble pas nécessaire d'attendre les derniers jours pour faire des modifications (sauf cas imprévus).

Nous comptons sur votre engagement et respect pour les semaines à venir.

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

RAPPEL - ARTICLE 1 DU REGLEMENT FEDERAL DE LA COMPETITION :

« La F.F.F. et la L.F.A. organisent chaque saison une épreuve, appelée COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE, exclusivement réservée à une équipe des clubs participant à :

- Un championnat U19 (**National, Régional ou Départemental**) **étant rappelé que les joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve.**
- Ou un championnat U18 ou U17 (**Régional ou Départemental**).

Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition dans l'ordre des compétitions Nationales, Régionales puis Départementales ».

PHASE REGIONALE

* CALENDRIER :

- 21 novembre 2021 : 6^{ème} tour régional
- 12 décembre 2021 : 1^{er} tour fédéral

* DATES DES TIRAGES AU SORT

- 6^{ème} Tour : le 09 Novembre 2021 pour les rencontres du Dimanche 21 Novembre 2021 (13h00).

* ORGANIGRAMME :

1^{er} tour (04 septembre 2021)

80 matchs programmés et 103 exempts, soit 183 qualifiés.

2^{ème} tour (18 septembre 2021)

183 équipes du 1^{er} tour + 53 équipes de R2 = 236 équipes, soit 118 matchs à programmer.

3^{ème} tour (02 octobre 2021)

118 équipes qualifiées du 2^{ème} tour + 26 équipes de R1 = 144 équipes, soit 72 matchs à programmer.

4^{ème} tour (17 octobre 2021)

72 équipes qualifiées du 3^{ème} tour, soit 36 matchs à programmer

5^{ème} tour (07 novembre 2021)

36 équipes qualifiées du 4^{ème} tour, soit 18 matchs à programmer.

6^{ème} tour (21 novembre 2021)

18 équipes qualifiées du 5^{ème} tour, soit 9 matchs à programmer.

D'où 9 qualifiés pour la phase préliminaire nationale (13 décembre 2021)

6^{ème} TOUR : DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2021

A 13h00 sur le terrain des clubs 1ers nommés.

L'utilisation de la F.M.I. est OBLIGATOIRE dès le 1^{er} tour. L'envoi doit s'effectuer dès la fin de la rencontre et à 20 heures au plus tard (sous peine d'amende).

Les arbitres doivent adresser leurs rapports disciplinaires à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football (et non au District) dans les 48h00 en utilisant obligatoirement la rubrique « mes rapports d'arbitrage sur mon compte FFF » (nouveau : plus de rapport par mail !).

Pour connaître l'ordre des rencontres de ce 4^{ème} tour, consulter la rubrique Compétitions (puis Coupes) du site internet de la Ligue.

HORAIRES – RAPPEL DE L'ARTICLE 31 DES REGLEMENTS GENERAUX DE LA LAuRAFoot

« Il y a 3 types d'horaire, à savoir :

- L'horaire légal : c'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et qui, si aucun Club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

- L'horaire autorisé : c'est l'horaire qui nécessite un courrier du Club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le Club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres.

- L'horaire négocié : c'est l'horaire qui a été convenu par deux Clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.

L'horaire ainsi défini peut s'articuler de la manière suivante pour les JEUNES (MASCULINS et FEMININES)

. Horaire légal : Dimanche 13h00.

• Horaire autorisé :

- Dimanche de 12h30 à 15h00 par pas de 30 minutes.

- Samedi entre 14h30 et 17h30 : uniquement si éclairage E5 en cas de nécessité d'éclairage, par pas de 30 minutes.

ATTENTION : Dans le cas d'une distance supérieure à 200 kms entre deux équipes, l'équipe qui se déplace pourra refuser un horaire autorisé. Dans ces conditions, l'horaire légal sera appliqué.

3 périodes régissent les changements d'horaire :

• **Période VERTE**: Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés**

• **Période ORANGE**: Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.**

• **Période ROUGE**: Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : **modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.**

ATTENTION :

- En cas de non-respect de cette procédure, les Clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.

- Les changements de terrain au sein d'un Club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du Club recevant. Le Club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue, par mail et par téléphone, les Officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement)

COURRIER DES CLUBS : Horaires

RAPPEL :

Article 5 – b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (section 3 – Les clubs)

Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

- U20 – REGIONAL 1 :

AIN SUD FOOT :

Le match n° 2445.1 : AIN SUD FOOT / OI. VALENCE se déroulera le dimanche 28 novembre 2021 à 15h00 au stade du Forum des Sports à Saint Maurice de Beynost.

- **U 20 - REGIONAL 2 – Poule B** :

Le lieu du match aller n° 21613.1 : A.S. DE MONTCHAT LYON / F.C. ESPALY du 13/11/2021 est inversé. Il se déroulera le samedi 13 novembre 2021 à 17h00 au stade Le Viouzou d'Espaly.

- **U 18 – REGIONAL 1 – Poule B** :

F.C. LYON LA DUCHERE :

Le match n° 21866.1 : F.C. LYON LA DUCHERE / OI. DE VALENCE se déroulera le samedi 18 décembre 2021 à 15h00 au stade de la Sauvegarde à Lyon.

- **U16 – REGIONAL 1 – Poule B** :

E.S. DE MANIVAL-SAINT ISMIER

Le match n°22497.1 : E.S. DE MANIVAL SAINT ISMIER / F.C. ANNECY (2) se déroulera le samedi 20 novembre 2021 à 17h30 sur le terrain synthétique du stade François Régis Bériot à Saint Ismier.

- **U16 – REGIONAL 2 – Poule A** :

F.C. ESPALY

Le match n° 22575.1 : F.C. ESPALY / U.S. BRIOUDE, initialement prévu pour le 20 novembre 2021, se disputera le dimanche 14 novembre 2021 à 10h30 au stade Le Viouzou à Espaly.

- **U15 – REGIONAL 2 – Poule C** :

Le lieu du match aller n° 23106.1 : VALLIS AUREA FOOT / F.C. SEYSSINS du 28/11/2021 est inversé. Il se déroulera le dimanche 28 novembre 2021 à 10h30 au stade Jean Beauvallet de Seyssins.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

COMMUNIQUE :

En raison du nombre important de matchs remis et dans un souci d'assurer un déroulement normal de la 2^{ème} partie des championnats, la Commission Régionale des Jeunes se voit contrainte de reprogrammer des rencontres à des dates libres au calendrier.

Merci de la compréhension des clubs.

U20 - REGIONAL 2 – Poule C:

Rencontre reprogrammée pour le 18 Décembre 2021

* Match n°21666.1 : FC Chambotte / St Marcellin Ol. (remis du 03/10/2021).

U18 - REGIONAL 1 – Poule A:

A/ Rencontre reprogrammée pour le 10 Novembre 2021

* Match n°21777.1 : Montferrand A.S. / Vichy R.C. (remis du 07/11/2021).

B/ Rencontre reprogrammée pour le 11 Novembre 2021

* Match n°21772.1 : Clermont St Jacques / Roannais Foot 42 (remis du 06/11/2021).

C/ Rencontre reprogrammée pour le 18 Décembre 2021

* Match n°21774.1 : Monistrol US / Ac. Sp. Moulins Foot (remis du 06/11/2021).

D/ Rencontre reprogrammée pour le 19 Décembre 2021

* Match n°21771.1 : Aurillac FC / Montluçon Football (remis du 06/11/2021).

- * Match n°21775.1 : Issoire US / Le Puy Foot 43 Auv. (remis du 07/11/2021).
- * Match n°21776.1 : Clermont Foot 63 (2) / Moulins Yzeure Foot (remis du 06/11/2021).

U18 - REGIONAL 1 – Poule B:

A/ Rencontre reprogrammée pour le 18 Décembre 2021

- * Match n°21866.1 : Lyon La Duchère / Olympique Valence (remis du 07/11/2021).

B/ Rencontre reprogrammée pour le 19 Décembre 2021

- * Match n°21862.1 : Andrézieux Bouthéon FC / Vénissieux FC (remis du 07/11/2021).
- * Match n°21863.1 : Chambéry Savoie Foot / Oullins CASCOL (remis du 06/11/2021).
- * Match n°21864.1 : Grenoble Foot 38 / Vaulx en Velin FC (remis du 07/11/2021).
- * Match n°21865.1 : St Priest AS / Thonon Evian FC (remis du 07/11/2021).
- * Match n°21868.1 : Bourgoin Jallieu F.C. / FC Villefranche Beaujolais (remis du 07/11/2021).

U18 - REGIONAL 2 – Poule A:

A / Rencontre reprogrammée pour le 17 Décembre 2021

- * Match n°21940.1 : Chamalières FC / Montferrand AS (2) (remis du 17/10/2021).

B / Rencontre reprogrammée pour le 09 Janvier 2022

- * Match n°21954.1 : Chamalières FC / Cournon FC (remis du 06/11/2021).

U18 - REGIONAL 2 – Poule B:

A / Rencontre reprogrammée pour le 11 Novembre 2021

- * Match n°22033.1 : Beaumont US / Monistrol US (2) (remis du 06/11/21).

B / Rencontre reprogrammée pour le 18 Décembre 2021

- * Match n°22028.1 : Savignieux Montbrison / Brioude US (remis du 16/10/21).

C / Rencontre reprogrammée pour le 19 Décembre 2021

- * Match n°22021.1 : Monistrol US (2) / L'Etrat La Tour Sp. (remis du 16/10/2021).
- * Match n°22035.1 : Sauveteurs Brivois / Aurillac FC (2) (remis du 06/11/2021).

U18 - REGIONAL 2 – Poule C:

Rencontre reprogrammée pour le 19 Décembre 2021

- * Match n°22113.1 : Misérieux Trévoux AS / St Etienne AS (2) (remis du 07/11/2021).
- * Match n°22114.1 : Domtac FC / Veauche Es. (remis du 07/11/2021).

U18 - REGIONAL 2 – Poule D:

A/ Rencontre reprogrammée pour le 11 Novembre 2021

- * Match n°22201.1 : Av Sud Ardèche F / Manival St Ismier (remis du 07/11/2021).

B / Rencontre reprogrammée pour le 19 Décembre 2021

- * Match n°22187.1 : Av Sud Ardèche F / Bourgoin Jallieu FC (2) (remis du 31/10/2021).
- * Match n°22202.1 : Echirolles FC / Lyon Montchat AS (remis du 07/11/2021).
- * Match n°22203.1 : Montélimar US / Rachais ES (remis du 06/11/2021).
- * Match n°22205.1 : FC Lyon Football / Roche St Genest FC (remis du 07/11/2021).

U18 - REGIONAL 2 – Poule E:

A / Rencontre reprogrammée pour le 11 Novembre 2021

- * Match n°22283.1 : Cluses Scionzier FC / GFA Rumilly Vallières (remis du 17/10/2021).
- * Match n°22294.1 : Eybens O.C. / CS Neuvilleois (remis du 06/11/2021).
- * Match n°22296.1 : Pays de Gex FC / FC Chaponnay Marennes (remis du 07/11/2021).

B / Rencontre reprogrammée pour le 19 Décembre 2021

- * Match n°22292.1 : Chambéry Savoie Foot / GFA Rumilly Vallières (remis du 07/11/2021).

* Match n°22295.1 : Pringy US / Nivolet FC (remis du 07/11/2021).

U16 - REGIONAL 1 – Poule B:

Rencontre reprogrammée pour le 19 Décembre 2021

* Match n°22451.1 : Cluses Scionzier FC / Oullins CASCOL (remis du 19/09/2021).

Yves BEGON,

Patrick BELISSANT,

Président Département Sportif

Secrétaire de séance